

ABONNEMENTS

Canada et Etats-Unis.
Un an..... \$2.00
Six mois..... \$1.00
Etranger (UNION POSTALE.)
Un an..... 1. 13. 50

LA VÉRITÉ

JOURNAL HEBDOMADAIRE

AVIS

Toute demande de
changement d'adresse
doit être accompagnée
de l'ancienne adresse

Telephone : 2327

" VERITAS LIBERABIT VOS—LA VÉRITÉ VOUS RENDRA LIBRES. "

J. P. Tardivel, Directeur-Propriétaire

Bureaux : Chemin Sainte-Foye pres Quebec

QUÉBEC

SAMEDI 28 MARS 1896

LA NOUVELLE-FRANCE

(De la *Revue du Monde Catholique*,
1er février 1896

(Suite)

III

Les jésuites découvrirent ainsi peu à peu le Canada tout entier dont, les premiers, ils dressèrent la carte géographique. Leurs missions s'établirent au bord des grands lacs dont ils franchirent tous les détroits, et arrivèrent enfin jusqu'à Michilimakinat, station intermédiaire entre le lac Huron, le Michigan et le lac Supérieur. Autour de ce poste central s'élevèrent d'autres d'où les missionnaires partaient dans toutes les directions. Ils atteignirent vers le nord jusqu'à la baie d'Hudson, et du côté du midi, ils découvrirent le Mississipi, encore totalement ignoré des Européens.

C'est au P. Marquette, l'un d'entre eux, qu'est dû l'honneur de cette découverte qu'en vain on lui a disputée.

Ce hardi pionnier de l'Évangile et la civilisation s'y prépara pendant longtemps. Il avait recueilli auprès des traqueurs, des coureurs des bois et auprès des sauvages eux-mêmes, tous les renseignements possibles sur les pays qu'il aurait à parcourir.

Il avait étudié aussi la langue des peuplades les plus rapprochées, notamment celles des Illinois. Le gouverneur de Québec, le comte de Frontenac, lui adjoignit un Français nommé Jolliet. " Le jour de l'Immaculée-Conception de la Sainte Vierge, écrit-il, fut justement celui auquel arriva M. Jolliet avec les ordres de M. de Frontenac, notre gouverneur, et de M. Talon, notre intendant, pour faire avec moi cette découverte. Je fus d'autant plus ravi de cette bonne nouvelle, que je voyais que mes desseins allaient être accomplis, et que je me trouvais dans une heureuse nécessité d'exposer ma vie pour le salut de ces peuples, et particulièrement des Illinois, qui m'avaient prié avec beaucoup d'instance lorsque j'étais à la pointe du Saint-Esprit, de leur porter chez eux la parole de Dieu. Nous ne fûmes pas longtemps à préparer notre équipage, quoique nous nous engageassions dans un voyage dont nous ne pouvions pas prévoir la durée; du bled d'Inde avec quelque viande boucanée furent toutes nos provisions, avec lesquels nous nous embarquâmes sur deux canots d'écorce. M. Jolliet et moi, avec cinq hommes bien résolus à tout souffrir pour une si glorieuse entreprise. Ce fut le dix-septième jour de mai 1673, que nous partîmes

de la mission Saint-Ignace, à Michilimakinat, où j'étais pour lors. La joie que nous avions d'être choisis pour cette expédition, animait nos courages et nous rendait agréables les peines que nous avions à ramer du matin jusqu'au soir. " (1)

Marquette et son compagnon descendirent la baie des Puants, remontent la Rivière des Renards, et, guidés par deux sauvages Miamis, ils franchissent les hauteurs qui séparent cette rivière des Renards du fleuve Wisconsin, tributaire du Mississipi. Leur joie fut grande en entrant dans le grand fleuve que les sauvages appelaient le Père des Eaux. Les deux découvreurs n'ont qu'à s'abandonner à son cours mystérieux et à admirer ses rives merveilleuses, en s'abouchant ça et là avec les peuplades qui en occupent les bords. Ils arrivèrent ainsi jusqu'au point où le Mississipi reçoit l'Arkansas (33°40') c'est-à-dire en pleine Louisiane. La certitude leur était acquise que le grand Fleuve se déversait dans le golfe du Mexique. Et dès lors leur but était atteint. Ils rebroussèrent chemin et rentrèrent à Michilimakinat en remontant la rivière des Illinois.

L'année suivante, le Père Marquette revenait fonder une mission au milieu de cette tribu illinoise; il mourrait peu après des fatigues de son voyage d'exploration au Mississipi.

Des circonstances singulières, dont le R. P. de Rochemonteix nous fait une très piquante exposition, ont permis, à des historiens prévenus, d'envelopper d'ombres cette découverte officiellement constatée par Frontenac lui-même, qui n'était point un ami très chaud des jésuites. On a voulu en attribuer la gloire à un homme justement célèbre, du reste, Cavalier de la Salle. Étrange caractère et fort complexe que ce de la Salle, qui, lui-même, avait appartenu quelques années à la Compagnie dont il s'était séparé, après y avoir prononcé ses vœux. La présence de ses anciens maîtres au Canada dut lui être peu agréable, lorsqu'il les retrouva dans cette colonie, faite de leurs sueurs et de leur sang. Aussi s'applique-t-il à servir toutes les petites rancunes de Frontenac contre les missionnaires, sans doute parce qu'il trouvait là une occasion et un bon moyen de satisfaire en même temps les siennes propres.

Le R. P. de Rochemonteix nous a donné, en quelques pages, une très fine et très intéressante analyse de cette nature bouillante, impérieuse et fantasque, faite de contradictions et d'incohérences qui expliquent amplement ses chagrins, ses malheurs,

(1) *Les jésuites et la Nouvelle-France*, tom. III, pp. 12 et 13.

peut-être sa mort tragique, car il périt assassiné par un homme à son service, dans un voyage d'exploration qui devait le conduire du golfe du Mexique jusqu'au Canada.

Si grand qu'ait été le rôle de Cavalier de la Salle, — et le P. de Rochemonteix n'essaie nullement de le diminuer, — les historiens et les hommes d'État américains ne se sont pas laissés prendre aux réticences calculées et mensongères de certains écrivains de l'Europe, qui ont entrepris de l'exalter au détriment de Marquette. C'est l'humble et courageux jésuite que naguère encore ils ils saluaient comme le découvreur du Mississipi. C'était au pied d'un monument, élevé par eux, à l'endroit même où Marquette est tombé en revenant de sa mission des Illinois à Michilimakinat. Les Américains se sont honorés eux-mêmes par l'unanimité des hommages qu'ils ont rendus, dans cette circonstance, à la mémoire d'un des plus hardis pionniers de la civilisation chrétienne.

La mémoire de Marquette éveille en nous un autre sentiment, je veux dire un regret profond. Ce prêtre était Français et bon Français. En servant son Dieu et sa foi, il n'oubliait pas sa patrie et prétendait bien la servir elle aussi.

Que serait-il advenu de sa découverte si le gouvernement de la France, moins absorbé par ses guerres européennes, avait donné une attention plus soutenue aux intérêts, hélas trop lointains! de la colonie? Qu'on jette un coup d'œil sur une carte de l'Amérique septentrionale, on verra que le Mississipi reliait très directement nos possessions du Saint-Laurent à notre colonie de la Louisiane.

À l'époque de Marquette, les États-Unis n'étaient point encore formés. Avec un peu de courageuse et persévérante initiative, on eût aisément établi une série de fortifications sur les rives de l'Illinois et Mississipi lui-même. Les Français du nord et du sud de l'Amérique septentrionale se seraient donné la main et, dans une étreinte puissante, auraient dominé tout ce pays. Le plus beau bassin de ce continent eût été nôtre. Une fois bien établie dans ces vastes et riches régions, notre race s'y serait multipliée comme elle l'a fait sur les bords du Saint-Laurent. Le catholicisme s'y serait solidifié en même temps qu'elle-même. Nos désastres coloniaux du XVIII^e siècle eussent peut-être été conjurés. C'est le sort politique et religieux d'un monde qui eût été d'un coup modifié, au grand honneur et au grand profit de l'Église et de la France.

Les Jésuites avaient conçu ce plan; il y ont usé toutes leurs forces et, s'il n'a point abouti, ce n'est pas leur

faute. La France et l'Église elle-même, ce me semble, devraient leur en savoir quelque gré.

IV

Du côté septentrional, la baie d'Hudson avait été découverte; des navigateurs y avaient pénétré. Mais les régions qui s'étendent des grands lacs à cette baie étaient inconnues. Aucun Européen ne les avait traversées; seuls, les missionnaires étaient allés jusqu'au lac Saint-James, mais ne l'avaient point dépassé.

Un jour l'intendant Talon entend dire, que d'après des sauvages venus à Tadoussac pour l'échange de leurs pelleteries, des navires anglais avaient été vus dans l'Hudson, et même que les marins qui les montaient avaient élevé quelques forts sur ses rives méridionales, aux embouchures des principales rivières. Vite l'intendant choisit quelques hommes décidés, et les chargea d'aller arborer le drapeau national en face du drapeau anglais, sur ces terres inconnues et inoccupées. Nos possessions françaises ne pouvaient se laisser enfermer et étreindre, entre l'État toujours grandissant de New-York et les fortifications anglaises de la baie d'Hudson.

Un jésuite devait diriger les agents du gouverneur. Le R. P. de Rochemonteix nous le peint dans les lignes suivantes: " Charles Albanel, autrefois missionnaire à Tadoussac y avait connu les Kilistinons (tribu rapprochée de la baie d'Hudson). Il parlait facilement leur langue et savait comment manier leur naturel défiant. En outre, cet industriel enfant de l'Auvergne possédait deux qualités très utiles à cette longue et périlleuse entreprise: la ténacité persévérante de ses compatriotes et une ardeur infatigable.

" Il y avait en lui plus du découvreur que du missionnaire; il aimait plus à voyager qu'à convertir, à voir des nations nouvelles qu'à les évangéliser. C'est le type du voyageur, ce n'est pas le modèle de l'apôtre, ni du religieux. Ses supérieurs n'eurent pas à se louer de lui, les premières années de son séjour à la Nouvelle-France. Il finit par comprendre sa sublime mission, et le chercheur d'aventures devint chercheur d'âmes. S'il n'a rien perdu en 1670 de son goût prononcé pour les voyages, il est du moins alors convaincu que l'Apostolat est le premier but du missionnaire " (2).

Ce portrait n'est pas flatté, on le voit. Albanel est du reste le seul missionnaire jésuite qui ait mérité de pareils reproches. Tous les autres étaient animés du plus pur zèle, porté souvent chez quelques-uns jusqu'à l'héroïsme.

(A suivre)

(2) *Les jésuites et la Nouvelle-France*, tom. II, p. 374.

LA LOI REMÉDIATRICE

Après un long débat, la deuxième lecture du bill remédiateur a été votée, le vendredi 20 du courant, par 112 voix contre 94. Majorité pour le gouvernement : 18. Auparavant, la proposition de M. Laurier, tendant au rejet pur et simple du projet de loi, avait été écartée par 115 voix contre 91. Majorité contre M. Laurier : 24.

La différence dans les deux épreuves vient de ce que trois députés toriens, MM. Hughes, Ross (de Dundas) et Mac Gillivray, qui avaient voté contre le renvoi à six mois proposé par M. Laurier, ont aussi voté contre la deuxième lecture ! La conduite de ces trois députés est un véritable enfantillage. Ils votent contre la proposition de M. Laurier, c'est-à-dire qu'ils se prononcent contre le rejet du bill ; puis, au deuxième scrutin, ils votent contre la deuxième lecture du bill. En d'autres termes, ils ne veulent pas que le bill soit rejeté, ni qu'il soit adopté !

Comprenez qui pourra !

Heureusement que ces trois excentriques portent des noms anglais. Si des députés canadiens-français avaient donné un pareil vote ils auraient été sifflés.

C'est le 20 au matin, à six heures, que la deuxième lecture a été votée, après une séance sans interruption de 39 heures, commencée l'avant-veille, à 3 heures de l'après-midi :

Le bill a été présenté à la Chambre par sir Charles Tupper le 11 février. La deuxième lecture a été proposée le 3 mars. Pour devenir loi, le bill doit encore subir l'épreuve un "comité général" et celle de la troisième lecture. C'est en "comité général" qu'un bill est le plus exposé. C'est là qu'on le dissèque article par article, c'est là qu'on l'amende quelquefois, qu'on le mutilé souvent au point de le rendre méconnaissable. En "comité général" chaque député peut parler aussi souvent qu'il le veut.

Il y a donc lieu de craindre que le bill réparateur ne périsse en "comité général," vu surtout le peu de vie qui reste au parlement actuel. La deuxième lecture du bill est un succès pour le gouvernement ; malheureusement elle n'assure pas le triomphe définitif de la cause de la justice.

Sept partisans de M. Laurier ont eu le courage de se séparer de leur chef fourvoyé et de voter la deuxième lecture du bill. Ce sont MM. Beausoleil, Vailancourt, Angers, Devlin, Delisle, Frémont et McIsaac. Honneur à eux ! On peut dire qu'ils ont sauvé la position ; car s'ils avaient suivi M. Laurier, la deuxième lecture n'aurait été votée que par la majorité dérisoire de 4 voix.

Dix-huit députés toriens ministériels ont voté contre la deuxième lecture ; ce sont MM. Wallace, Sproule, McNeil, Cockburn, Weldon, Craig, Tyrwhitt, Maclean, Hodgins, Bennet, Wilson, Henderson, Rosamond, Carscallen, Calvin, MacGillivray, Hughes, Ross (de Dundas). Ont aussi voté contre la deuxième lecture du bill M. Dalton McCarthy et ses deux partisans, MM. O'Brien et Stubbs.

M. Laurier a la honte d'avoir eu avec lui, sur une question catholique, les pires éléments de la députation protestante, les orangistes les plus fanatiques, les P. P. A., les francophobes et les ennemis irréconciliables de l'Eglise. Ce sera sur sa réputation d'homme politique une tache indélébile.

Aussitôt la deuxième lecture votée,

le sir Charles Tupper a proposé que la Chambre se formât un comité général pour étudier le bill. M. Laurier, prétextant la grande fatigue des députés, s'est opposé à cette motion. Sir Charles a déclaré que ce qu'il voulait était une pure formalité, qu'il n'entendait pas discuter le bill ; mais le chef de l'opposition, qui entend évidemment faire tout ce qu'il peut pour empêcher le bill de devenir loi, a maintenu son objection, et le gouvernement a cédé.

Le vendredi 20 mars, la chambre s'est réunie de nouveau, à l'heure ordinaire, 3 heures de l'après-midi. Au lieu de commencer l'examen du bill en "comité général," la Chambre a consacré toute la séance, jusqu'à trois heures samedi matin, à discuter la mission de sir Donald Smith, à Winnipeg. Il s'agissait de savoir si le député de Montréal avait été autorisé par le gouvernement à entrer en négociations avec M. Greenway. Il paraît avéré que c'est à la demande de lord Aberdeen que sir Donald s'est rendu à Winnipeg. L'opposition a profité de cet incident pour protester longuement contre la conduite des ministres qui, dit-elle, ne veulent pas prendre la responsabilité de l'acte de Son Excellence. L'affaire n'est pas sans importance, évidemment, puisque tout acte politique du gouverneur général doit être couvert par la responsabilité des ministres. Si réellement c'est à la demande de lord Aberdeen que sir Donald Smith s'est rendu à Winnipeg, les ministres doivent se tenir responsables de cette démarche, ou bien démissionner. Mais une demi-heure aurait dû suffire pour régler cette question. L'opposition paraissait contente d'avoir un prétexte plausible de faire perdre un temps précieux.

L'incident de sir Donald Smith étant clos, M. McCarthy s'est opposé à la formation du comité général, et a fait une contre-proposition demandant que le bill soit renvoyé à la cour suprême pour savoir si la chambre a le pouvoir de légiférer dans l'espèce.

La séance de lundi a été consacrée aux affaires d'un intérêt particulier. Mardi, la chambre a discuté longuement la motion de M. Mc Carthy qui a été finalement écartée. Mais voici que M. Wallace arrive avec une autre contre-proposition : le parlement actuel n'a pas reçu des électeurs le mandat d'intervenir. Il est probable que la chambre ne se formera pas en "comité général" avant la fin de la semaine.

L'AFFAIRE DE DANIELSONVILLE

Un de nos lecteurs des Etats-Unis nous écrit à propos des Canadiens de Danielsonville. Il trouve que nous avons été trop sévère à leur endroit. Entre autres choses, il nous dit :

"Nous sommes d'accord sur les principes, et je n'approuve ni la révolte, ni les paroles et les actions d'individus surexcités. Mais est-ce un acte de révolte pour les Canadiens de Danielsonville de refuser leur argent à un homme qui leur est imposé et qui ne vient au milieu d'eux que dans l'intention d'en avoir le plus possible, surtout quand ils ne sont pas tenus de le donner ? Chose triste à avouer, mais parfaitement certaine, c'est que les prêtres français et belges surtout, ont toujours été aux Etats-Unis les instruments les plus dociles et les plus efficaces des évêques pour l'américanisation des Canadiens. Presque tous, ils méprisent les Canadiens, et s'en moquent volontiers, au lieu de les aimer, prétendant que nous ne parlons pas le vrai français, et ils font cause commune avec nos ennemis.

"Pour ce qui est du P. Soquet en particulier, à peine a-t-il été rendu à Danielsonville qu'il a annoncé aux Canadiens,

en anglais, qu'à l'avenir il n'y aurait sermon en français que tous les deux dimanches. Cependant, il a un vicaire canadien. De plus, il a eu la maladresse de leur avouer qu'il n'avait accepté leur paroisse que malgré lui, afin d'aider sa communauté à soutenir son noviciat et à payer une dette de quarante mille piastres contractée pour bâtir un couvent à Hartford. Ce n'est qu'après cela que les Canadiens se sont décidés à ne pas le traiter comme leur curé, c'est-à-dire à ne lui pas donner d'argent. La première conséquence a été que les sœurs françaises, qui avaient toujours refusé d'enseigner le français aux petits Canadiens dont les parents les payaient pour cela, ont été obligées de fermer leur école.

"Autant que vous je désire voir cesser la révolte des Canadiens de Danielsonville. Mais je crois que le meilleur et peut-être le seul moyen d'y arriver serait de faire cesser la persécution dont ils sont les victimes. Si on leur rendait justice, la révolte cesserait d'elle-même et on aurait enlevé la cause avec le mal. Tandis que s'ils se soumettent simplement, ce qui est peu probable, l'injustice subsistera. Elle ira même en augmentant, jusqu'à ce qu'elle ait provoqué d'autres révoltes, et la situation alors sera pire qu'elle ne l'est aujourd'hui. Car il n'est plus possible d'en douter, un grand nombre d'évêques des Etats-Unis ont formé le projet de se débarrasser peu à peu de tous leurs prêtres canadiens parce qu'ils n'ont pas assez à leur volonté d'américaniser. Ils les remplacent, pour le moment, par des prêtres français et belges en qui ils espèrent trouver des instruments plus dociles. Ceux-ci à leur tour seront remplacés par d'autres quand le travail d'américanisation sera assez avancé pour le permettre. Nous avons donc à nous défendre contre un système aussi efficace qu'inexorable et qui fonctionne sous nos yeux depuis déjà assez longtemps. Si nous cédon à Danielsonville, il faudra céder toujours, jusqu'à ce que nous soyons complètement privés de nos prêtres. Que deviendront alors les Canadiens des Etats-Unis ? Dieu seul le sait.

"Comme les nominations aux cures sont complètement à la merci des évêques, nous n'avons aucun moyen de les empêcher de faire tout ce qu'ils veulent, si ce n'est de serrer le cordon de nos bourses. C'est ce que nous faisons de notre mieux, mais pas assez cependant. C'est en cela que consiste toute la révolte des Canadiens de Danielsonville. Pouvez-vous leur en faire un crime ? Le Concile de Baltimore déclare que toutes ces offrandes que l'on exige de nous en échange des sacrements sont purement volontaires. Si elles le sont nous pouvons donc les refuser sans être des rebelles. Et si on nous prive pour cela des sacrements, Dieu sera le juge entre nous et nos persécuteurs.

"Vous le voyez, monsieur le rédacteur, nous sommes dans une situation bien difficile, et l'avenir est sombre pour ces pauvres Canadiens des Etats-Unis. Nous sommes faibles et nos ennemis sont puissants. Nous avons donc plus besoin d'être aidés, conseillés et consolés par nos frères du Canada que d'être condamnés et maudits."

"UN CANADIEN"

NOTE DE LA RÉDACTION : — Nous publions cette lettre afin que nos lecteurs puissent connaître les deux côtés de la question.

Cette communication nous vient d'une personne qui ne demeure ni à Danielsonville, ni dans le diocèse de Hartford, d'une personne désintéressée, par conséquent. De plus, la position qu'occupe notre correspondant donne du poids à ses dires.

Nous savons depuis longtemps qu'il y a de grandes et réelles souffrances parmi nos compatriotes des Etats-Unis, et personne n'en dénie la fin plus vivement que nous. La lettre qu'on vient de lire indique que ces souffrances tendent plutôt à augmenter qu'à diminuer. C'est fort regrettable. Sans aucun doute, si les Canadiens des Etats-Unis étaient traités avec justice tout rentrerait bientôt dans l'ordre. Car notre peuple, règle générale, est un peuple paisible. Ici, dans la province de Québec, les révoltes contre l'autorité sont assez rares. Pourquoi sont-elles plus fréquentes aux Etats-Unis ? La réponse est facile à trouver.

Nous admettons donc l'existence des griefs des nôtres, là-bas, et la nécessité de lutter pour obtenir justice. Cependant, il

nous semble que cette lutte pourrait se faire parfois avec plus de mesure, de circonspection et de calme.

N'oublions pas que les chefs mêmes du mouvement de Danielsonville nous ont dit que la lutte dans laquelle sont engagés les Canadiens de cette localité "entraînera probable avec elle une perte d'âmes plus ou moins forte." Voilà ce qui nous a fait jeter un cri d'alarme ; car une lutte qui sera probablement la cause de la perte d'une seule âme ne saurait être agréable à Dieu. On ne peut pas sortir de là. Nous avions donc raison d'inviter nos compatriotes de Danielsonville à réfléchir sur la manière dont ils réclament justice.

Peut-être notre correspondant exagère-t-il quelque peu l'antipathie qui existe entre les Canadiens et les prêtres français et belges. Toutefois, il est certain que les prêtres canadiens, règle générale, sont plus aptes à conduire une paroisse canadienne que des prêtres d'une autre nationalité.

Si le P. Soquet a réellement tenu les propos qu'on lui prête, propos que nous avons déjà vus reproduits dans la presse des Etats-Unis, il a certainement manqué de tact, pour ne rien dire de plus. Mais les a-t-il tenus ? Nous ne doutons pas de la parfaite bonne foi de notre correspondant ; il a pu cependant être induit en erreur par des faux rapports. Nous finirons, sans doute, par savoir exactement à quoi nous en tenir sur ce point.

Les offrandes que font les fidèles en retour des sacrements sont et doivent être volontaires. Autrement, ce serait de la simonie. Mais, d'un autre côté, il y a la loi générale de l'Eglise qui oblige les fidèles à faire vivre leurs prêtres d'une manière convenable. Il n'est que juste, du reste, que le ministre de l'autel vive de l'autel.

Si telles et telles offrandes, en particulier, sont volontaires, peut-on dire qu'une communauté possède le droit de se coaliser et de refuser toute offrande, tout moyen de subsistance à son pasteur ? Nous ne pouvons le croire.

Enfin, notre correspondant dit que le curé actuel de Danielsonville a été imposé aux Canadiens.

L'évêque aurait peut-être mieux fait de choisir un autre curé ; mais, enfin, c'est lui qui est le chef du diocèse, et son droit de nommer les curés existe. Il peut, dans l'exercice de son droit, se montrer peu judicieux, injuste même, mais cela ne détruit pas son pouvoir de condamner ni ne fait pas disparaître chez les fidèles le devoir de l'obéissance.

Pour l'amour de Dieu que nos frères de Danielsonville réfléchissent à tout cela !

Les révélations de Mlle Vaughan

Dans notre dernier numéro, nous avons signalé les révélations que fait Mlle Vaughan, dans une récente livraison de ses *Mémoires*, sur les occultistes lucifériens d'Angleterre et d'Ecosse, ainsi que celles qu'elle nous promet sur les hauts maçons du Canada.

Quelques-uns de nos lecteurs se sont demandé, peut-être, si l'on peut se fier aux renseignements de Mlle Vaughan, s'il existe quelque moyen de contrôler ses assertions.

Oui, il existe un moyen de contrôler les dires de l'ex-palladiste ; ce moyen, nous l'avons employé, et l'épreuve nous a démontré que les renseignements que donne Mlle Vaughan sur la haute maçonnerie sont d'une exactitude merveilleuse. De toute évidence, la généreuse convertie puise ses données sur la secte aux sources officielles. Elle n'invente rien.

Nous avons en notre possession "The

Canadian Freemasons, Pocket Book, Diary and Calendar for the year A.D. 1887. Compiled from official sources and edited by George J. Bennet, Grand Registrar of the Grand Lodge of Canada.

Rien de plus officiel que ce très précieux opuscule.

Or ce calendrier maçonnique, destiné à l'usage exclusif des FF. maçons, confirme singulièrement les renseignements de Mlle Vaughan.

Naturellement, depuis 1887, il est survenu de grands changements dans la haute maçonnerie anglaise et écossaise. On ne trouve pas dans le calendrier tous les noms que donne Mlle Vaughan; mais on en trouve assez pour convaincre les plus incrédules qu'il n'y a absolument rien de fantaisiste dans les révélations publiées dans les *Mémoires d'une ex-palladiste*.

Ainsi, page 249, Mlle Vaughan signale le comte de Haddington comme haut maçon.

Dans le calendrier, page 133, on trouve: "Grand Lodge of Scotland, G. M. Depute, R. W. Bro The Earl of Haddington."

Mlle Vaughan mentionne aussi les noms du comte de Kintore et du marquis de Breadalbane. Ces noms figurent également dans le calendrier maçonnique, pages 175, 190, 195. Ce sont de hauts maçons. The Rt Hon. The Earl of Kintore, G. C. C. est le "Most Ill. Gr Sov du Grand Imperial Council of Scotland", tandis que The Earl of Breadalbane en est le "Most Em. Gr Vic'y". The Earl of Kintore est aussi signalé dans le calendrier officiel de la franc maçonnerie comme "Sup. Magus" de la Rosicrucian Society of Scotland, et comme "Preceptor" du "Chapter general of the Order of the Temple for Scotland". A la page 190 du calendrier, on trouve encore son nom où il figure en qualité de Ill. Gr Swd Br du "Suprême Council 33rd degree A & A. Scottish Rite."

A la page 249, de ses *Mémoires*, Mlle Vaughan dit:

"En Ecosse ce sont les Dalrymple qui mènent tout. Sir Charles Dalrymple, de Newhailes, sir James Dalrymple Duncan, de Micklewood, et le major Hamilton Dalrymple... C'est comme chef de la Rose-Croix d'Ecosse que James Dalrymple Duncan a dans sa main les fils directeurs de tous les lucifériens de l'ancien royaume des Stuarts: il est Suprême Mage... Des trois Dalrymple, le plus connu est le baronnet Charles; mais le plus agissant, le plus infernal est Dalrymple Duncan."

Voyons maintenant si nous pouvons trouver quelque chose dans le calendrier maçonnique qui confirme ce que dit Mlle Vaughan sur James Dalrymple Duncan. Voici. A la page 167 nous trouvons ce qui suit:

"Grand Council of Scotland. M. Ill. Comp. J. Dalrymple Duncan G. M."

Et voici quelque chose de plus précis encore. A la page 193 du calendrier nous lisons:

"Rosicrucian Society of Scotland. J. Dalrymple Duncan, Junior Sub. Magus."

En 1896 Mlle Vaughan affirme que J. Dalrymple Duncan est le Suprême Mage de la Rose-Croix d'Ecosse, et dans le calendrier officiel de la franc-maçonnerie, nous trouvons qu'en 1887, il y a neuf ans, J. Dalrymple Duncan était déjà Junior Sub Magus de la Rosicrucian Society of Scotland! Il a bien pu monter en grade depuis lors.

A la page 250 de ses *Mémoires*, Mlle Vaughan dénonce tout particulièrement

le F.: Robert S. Brown. "C'est, dit-elle, un haut maçon dont l'activité ne se lasse jamais". Elle déclare de plus que ce Robert S. Brown est "le secrétaire général et trésorier" de la Rose-Croix d'Ecosse.

Si l'on trouvait le nom de Robert S. Brown dans la liste officielle des hauts maçons d'Ecosse en 1887! Ouvrons notre précieux calendrier à la page 193 et lisons:

"Rosicrucian Society of Scotland. Robert S. Brown Hon. 90 Sec. Gen."

C'est-à-dire qu'en 1887 Robert S. Brown occupait, dans la Rose-Croix d'Ecosse, d'après le calendrier officiel, exactement la même position que Mlle Vaughan lui assigne en 1896!

Plus que cela, Mlle Vaughan nous dit, à la page 251 de ses *Mémoires*, que Robert S. Brown "est archiviste du Grand Conseil Impérial de l'ordre de la Croix-Rouge de Constantin, du Saint-Sépulcre et de Saint-Jean."

A la page 195 du calendrier nous lisons:

"The Masonic & Military order of Kts of Rome and of the Red Cr. of Constantine. Grand Imperial Council of Scotland... Robert S. Brown G. C. C. V. Ill. G. Rec."

A cette même page on trouve le nom du Rev W. W. Tulloch que Mlle Vaughan signale également comme haut maçon.

On trouve également dans le calendrier officiel les noms du Dr George Dickson, de D. Murray Lyon, de lord Saltoun, de George Kenning, de William Officer, du Major J. Crombie, du capt Chas Hunter, de L. Mackersey. C'étaient, en 1887, les chefs de la secte en Ecosse.

De son côté, Mlle Vaughan enregistre ces mêmes noms dans sa liste des hauts maçons occultistes écossais.

Détail à remarquer. Dans le calendrier de 1887, Chas Hunter a le titre de capitaine. Mlle Vaughan lui donne le titre de colonel. Quoi de plus naturel que son avancement en grade depuis neuf ans?

Parmi les hauts maçons d'Angleterre, Mlle Vaughan signale James-Lewis Thomas, T.-W. Lemon, C.-F. Matier, Thos.-C. Walls, William Dodd. Tous ces noms se trouvent également dans le calendrier maçonnique pour l'année 1887. Par exemple, Mlle Vaughan nous dit que John-Lewis Thomas est le trésorier-général de la Rose-Croix d'Angleterre. C'est exactement ce que nous apprend aussi le calendrier maçonnique, p. 193.

Voilà, il nous semble, une preuve péremptoire de l'authenticité des renseignements que donne Mlle Vaughan sur la haute maçonnerie écossaise et anglaise. De toute évidence elle ne parle que d'après des pièces officielles.

Puisque ces renseignements sur les hauts maçons anglais et écossais supportent si bien l'épreuve de la confrontation avec les documents mêmes de la secte, nous avons le droit de supposer que ce qu'elle nous dira sur les maçons occultistes du Canada sera non moins authentique.

Le *Naturaliste Canadien*, sommaire de la livraison de février: — Formation du Saguenay, P.-H. Dumais (*Suite*); L'esclavage chez les Fourmis; Dernières descriptions de l'abbé Provancher (*Fin*); Circulaire aux entomologistes; La photographie par les rayons Röntgen, l'abbé E. Poirier; Publications reçues; SUPPL. — Traité de Zoologie. (*Suite*).

CONTRASTE

On le sait, le fisc a saisi naguère un alambic chez les RR. PP. Trappistes. Les journaux protestants et radicaux ont rempli leurs colonnes d'injures à l'adresse de ces religieux, et le gouvernement leur a imposé une amende de \$500. Pourtant, il est constaté que les RR. PP. Trappistes ne distillaient que des marcs de vin et que l'alcool ainsi produit n'était pas destiné au commerce, mais servait exclusivement à la préparation de leurs produits pharmaceutiques.

Voici maintenant deux entrefilets que nous lisons dans l'*Événement*, de Québec. Le premier a paru le 13 mars, et se lit comme suit:

"UN ALAMBIC SAISI RUE STE CECILE. 1,450 GALLONS DE WHISKEY.—M. Edmond Trudel, officier de douane, a opéré, cette semaine, une saisie des plus importantes... Au commencement de la semaine, M. Trudel fut averti qu'il y avait un alambic chez Georges Vézina, ancien courtier, demeurant au no 10 rue Ste Cécile. M. Trudel choisit le temps opportun et à un moment donné entra dans la maison juste dans le temps où sa présence était le moins désirée. Il déclina ses qualités et fit connaître le but de sa visite. Le maître de céans était fortement occupé à distiller une certaine de gallons de whiskey dans un alambic de grandes dimensions. En faisant des perquisitions on découvrit dans la maison 1,450 gallons de la précieuse liqueur en fermentation (*sic!*). Le tout a été saisi et mis en lieu sûr. Aucune procédure n'a été prise contre Vézina. Il y a évidemment des complices."

L'autre entrefilet de l'*Événement*, tout petit, à peine visible, a paru le 17 mars. Il fait connaître le dénouement, en queue de morue, de cette saisie annoncée, quelques jours auparavant, avec tant d'emphasis. Le voici dans toute sa modestie:

"COCR DE POLICE.—Le nommé Vézina, trouvé coupable d'avoir un alambic en sa possession, a été condamné à \$100 d'amende et les frais ou six mois de prison."

Voilà donc un laïque chez qui on trouve non seulement un alambic de grande capacité, mais aussi une grande quantité d'alcool destiné évidemment au commerce. Ce laïque, d'après l'*Événement*, a évidemment des complices. Et cependant il se tire d'affaire avec une amende de \$100!

Pourrait-on nous dire s'il y a une loi pour les religieux et une autre pour les laïques?

Si la faute des PP. Trappistes a mérité une amende de \$500, comment se fait-il que la faute de Vézina, manifestement plus grave, n'ait valu à son auteur qu'une condamnation cinq fois moins sévère?

Peut-être quelques-uns de nos confrères, qui sont initiés aux mystères du gouvernement, pourront-ils nous donner le mot de l'énigme? Pour notre part, nous avouons n'y rien comprendre.

REPONSE A L' "ELECTEUR"

On lit dans l'*Électeur* du 13 mars:

"Les journaux de l'Ouest exploitent contre les catholiques l'article de la *Vérité* où il est démontré que la loi scolaire est mauvaise mais c'est la *Vérité* conclut que même la croyant si mauvaise, elle la considérera bonne si les évêques l'approuvent."

"On en profite pour démontrer que les citoyens catholiques n'ont pas de libre arbitre à ce sujet, qu'ils doivent déclarer une loi acceptable quand même ils la jugeraient mauvaise."

Comme toujours, le journal libéral est inexact, pour employer un euphémisme.

Nous n'avons jamais démontré que la loi scolaire est mauvaise; nous avons établi que cette loi est incomplète, qu'elle a besoin d'être améliorée. Entre une loi mauvaise et une loi incomplète il y a toute la différence du monde. Une loi incomplète, faite de mieux, peut être acceptée. Une loi mauvaise ne sau-

rait l'être. On pourrait tout au plus la subir.

Pour obtenir quelque chose en faveur de la minorité manitobaine, il faut l'union de tous les catholiques, cela est certain. Or sur quel terrain peut se produire cette union, si ce n'est sur le terrain de la soumission aux évêques? Pour nous, c'est une question de discipline. Nous pouvons bien avoir notre manière de voir particulière, nous pouvons bien l'exprimer; mais nous nous engageons à marcher à la suite des évêques, pour ne pas briser l'union si nécessaire. Qu'est-ce qu'il y a de contraire à la dignité humaine là-dedans? Tous les jours, dans les partis politiques, on voit des gens mettre de côté leurs opinions personnelles pour suivre leur chef. Qu'est-ce qui nous empêchera de suivre nos chefs à nous, les évêques? Assurément ce ne sont pas "les journaux de l'Ouest" ni l'*Électeur*.

LA CONFERENCE

Sir Charles Tupper a annoncé officiellement à la chambre, lundi, qu'une commission composée de l'honorable M. Dickey, ministre de la justice, de l'honorable M. Desjardins, ministre de la milice et de sir Donald Smith, est partie pour Winnipeg afin d'y conférer avec le gouvernement Greenway au sujet de la question des écoles. On le sait, cette commission ne nous dit rien de bon. Nous l'aimons d'autant moins que M. Laurier l'approuve. C'est par là, dit-il, que le gouvernement aurait dû commencer. Il aurait peut-être pu commencer par là, mais ce n'est certes pas par là qu'il devait finir. Espérons que ce singulier procédé n'aura pas de suites trop tâcheuses.

Le gouvernement déclare que, tout en traitant avec M. Greenway, il va pousser l'étude du bill remédiateur en comité général, afin que, si les négociations ne donnent aucun résultat, il n'y ait pas de temps de perdu. Ce qu'il y a de plus à craindre, c'est un compromis qui remette la minorité sous la férule de Greenway.

La durée du parlement

Lundi dernier, au sénat, sir McKenzie Bowell a déclaré que le gouvernement n'entend pas faire siéger le parlement après le 25 avril prochain. La décision est sage, car si le parlement entreprenait de siéger après cette date, il plongerait le pays dans une crise constitutionnelle déplorable. Le parlement actuel prend fin le 25 avril 1896; sur ce point il ne saurait y avoir le moindre doute. Il reste bien peu de temps pour faire voter la loi remédiateur. Espérons que l'opposition aura assez de patriotisme pour ne pas profiter de la situation et faire traîner les débats en longueur.

DECES

Nous regrettons d'avoir à enregistrer la mort de M. L.-G. Baillairgé, comte romain. M. Baillairgé était une figure bien connue à Québec. Il était avocat, et il s'était amassé, dans la pratique de sa profession, une fortune considérable dont il dépensait le revenu en bonnes œuvres. Sa générosité était proverbiale. Il est mort à l'âge de 86 ans. Ses funérailles ont eu lieu, lundi dernier, à la Basilique.

Nous regrettons aussi d'apprendre la mort de M. le Dr Marmette, de Saint-Thomas de Montmagny. Il était âgé de 84 ans. Le Dr Marmette était le père de feu M. Joseph Marmette, écrivain,

NOS IMMORTELS !

J'ai déclaré, l'autre jour, ne vouloir nullement m'attarder au *Pro Domo* de M. Routhier, convaincu que mon voisin *Cervantes* devait en avoir renversé toute l'argumentation.

Mais le dernier plagiat de M. le juge m'ayant amené à relire ce fameux plaidoyer, j'ai cru devoir revenir sur ma décision, pour relever quelques assertions captieuses que je n'avais pas suffisamment remarquées à la première lecture, et qui seraient peut-être considérées, en certains quartiers, comme indiscutables si personne ne devait s'en occuper.

Je désire d'autant plus faire connaître les erreurs prônées par M. Routhier dans sa réponse à mes accusations, que leur mise en évidence ne peut manquer de fortifier la théorie que je suis en train d'exposer sur le vol littéraire.

Ceci posé, je cite l'auteur du *Pro Domo* :

" Dans les œuvres de l'art comme dans celles de la science et de l'industrie, chaque siècle qui finit lègue à celui qui le suit des idées, des théories et des formes. C'est un héritage véritable dont le légataire prend légitimement possession et dont il a droit d'user.

" Non seulement c'est son droit, mais c'est son devoir de s'emparer de cet héritage pour le développer, l'agrandir, l'embellir et le perfectionner."

Rien n'est plus faux que cette prétention de M. Routhier.

Non, l'on ne verra jamais l'héritage de l'art se développer, s'agrandir, s'embellir et se perfectionner comme celui de la science. Non, l'art ne suit pas la marche progressive de l'humanité. Il est immuable, et rien ne peut lui faire faire un seul pas en avant. A certaines époques il a semblé retrograder plutôt, et les grands peintres, les grands sculpteurs et les grands musiciens d'aujourd'hui sont, tout le monde l'admet, bien inférieurs à ceux qui les ont précédés dans la carrière. C'est ce qui faisait dire à Théophile Gautier, à propos des artistes inconnus qui fixèrent l'empreinte de leur incomparable génie sur les vieilles cathédrales d'Espagne : " Quels hommes étaient-ce donc que ceux qui exécutaient ces merveilleuses constructions que les prodigalités des palais féériques ne pourraient surpasser ? La race en est-elle donc perdue ? Et nous, qui nous vantons d'être civilisés, ne serions-nous, en effet, que des barbares décrépits ? "

Je le répète, M. Routhier a dit une chose absolument fautive quand il a assimilé les progrès de l'art à ceux de la science, et ce que Victor Hugo a écrit dans un chapitre de son étude sur Shakespeare va lui donner un catégorique démenti :

" Parmi les choses humaines, et en tant que chose humaine, l'art est dans une exception singulière.

" La beauté de toute chose ici-bas, c'est de pouvoir se perfectionner ; tout est doué de cette propriété : croître, s'augmenter, se fortifier, gagner, avancer, valoir mieux aujourd'hui qu'hier. C'est à la fois la gloire et la vie. La beauté de l'art c'est de n'être pas susceptible de perfectionnement.

" Insistons sur ces idées essentielles, déjà effleurées dans quelques-unes des pages qui précèdent.

" Un chef-d'œuvre existe une fois pour toutes. Le premier poète qui arrive, arrive au sommet. Vous monterez après lui, aussi haut, pas plus haut. Ah ! tu t'appelles Dante, soit ; mais celui-ci s'appelle Homère.

" Le progrès, but sans cesse déplacé, étape toujours renouvelée, a des changements d'horizon. L'idéal point

" Or le progrès est le moteur de la science ; l'idéal est le générateur de l'art.

" C'est ce qui explique pourquoi le perfectionnement est propre à la science, et n'est point propre à l'art.

" L'art n'est point susceptible de progrès intrinsèque. De Phidias à Rembrandt il y a marche, et non progrès. Les fresques de la chapelle Sixtine ne font absolument rien aux métopes du Parthénon. Retrogradez tant que vous voudrez, du palais de Versailles au schloss de Heidelberg, du schloss de Heidelberg à Notre-Dame de Paris, de Notre-Dame de Paris à l'Alhambra, de l'Alhambra à Sainte-Sophie, de Sainte-Sophie à Colisée, du Colisée aux Propylées, des Propylées aux Pyramides, vous pouvez reculer dans les siècles, vous ne reculez pas dans l'art. Les Pyramides et l'Iliade restent au premier plan.

" La science est autre. Le relatif qui la gouverne, s'y imprime, et cette série d'empreintes du relatif, de plus en plus ressemblants au réel, constitue la certitude mobile de l'homme.

" En science, des choses ont été chefs-d'œuvre et ne le sont plus.

" Hippocrate est dépassé, Archimède est dépassé, Paracelse est dépassé, Avicenne est dépassé, Ambroise Paré est dépassé, Vésale est dépassé, Galilée est dépassé, Newton est dépassé, Clairaut est dépassé, Lavoisier est dépassé, Montgolfier est dépassé, Laplace est dépassé. Pindare non. Phidias non.

" Pascal savant est dépassé ; Pascal écrivain ne l'est pas

" La poésie vit d'une vie virtuelle. Les sciences peuvent étendre sa sphère, non augmenter sa puissance. Homère n'avait que quatre vents pour ses tempêtes ; Virgile qui en a douze, Dante qui en a vingt-quatre, Milton qui en a trente-deux, ne les font pas plus belles.

" Et il est probable que les tempêtes d'Orphée valaient celles d'Homère, bien qu'Orphée n'eût pour soulever les vagues que deux vents, le Phœnicias et l'Aparcias."

Voilà l'opinion de Victor Hugo en ce qui concerne l'art et la science. Elle doit valoir celle de M. Routhier, n'est-ce pas ?

Maintenant que nous savons à quoi nous en tenir sur la prétention exprimée dans la citation que je viens de détacher du *Pro Domo*, voyons un autre passage de ce chef-d'œuvre de dialectique :

" Et Shakespeare ? De quel merveilleux génie n'était-il pas doué ? quelle admiration la postérité a vouée à toutes ses œuvres ! Quel esprit créateur on pourrait lui reconnaître !

" Mais pendant qu'il vivait, il y avait parmi ses compatriotes des Chapman qui l'accusaient de plagiat.

" Le grand poète anglais empruntait-il réellement beaucoup aux auteurs qu'il étudiait ? — Enormément. Ses plus fervents admirateurs le reconnaissent ?

Ce pauvre M. Routhier oubliait

qu'il avait dit dans ses fameux *Grands Dramas* que l'illustre poète anglais était un honnête écrivain, ne se rappelait plus du tout avoir écrit (?) les lignes suivantes au commencement de son étude sur Shakespeare :

" Il est évident que le grand poète anglais avait beaucoup étudié les grands tragiques grecs et latins, surtout Eschyle, avec lequel il a beaucoup de ressemblance ; et cependant il est resté le poète du Nord, la personnification de la race saxonne.

" Comme les Grecs et les Latins, il s'est essayé dans le genre pastoral, dans la comédie, dans le drame historique, dans la tragédie ; comme eux, et même plus qu'eux, il s'est laissé emporter sur les ailes de son imagination dans le champ illimité de la fantaisie et du rêve.

" Mais jamais il ne les plagie, et l'on ne peut même pas dire qu'il les imite."

Quand M. Routhier a-t-il dit la vérité sur Shakespeare ?

Ce doit être au moment où il jouissait d'une réputation sans tache, car je me rappelle vaguement avoir lu dans Taine ce que M. le juge a mis au commencement de son étude sur le grand poète anglais.

Sans doute, M. Routhier n'a changé d'opinion que parce qu'il avait besoin, pour excuser ses plagiats, d'établir que les plus grands génies ont eu aussi leurs faiblesses.

Mais détachons une autre perle du *Pro Domo* :

" Quel est le statuaire contemporain qui pourrait se vanter d'avoir créé une Vénus ? En quoi sa Vénus diffère-t-elle des milliers d'autres qui peuplent les musées ? En presque rien ; et cependant on l'acclame, on l'élève aux nues, s'il a réussi à donner à son œuvre un trait de beauté particulier."

L'auteur des *Grands Dramas* assimile la statuaire à la littérature.

Pour comprendre toute l'absurdité de cette assimilation, on n'a qu'à se servir des propres paroles de M. Routhier à propos du chef-d'œuvre de Racine : " Quel est le poète contemporain qui pourrait se vanter d'avoir créé une *Athalie* ? En quoi son *Athalie* diffère-t-elle des milliers d'*Athalie* qui peuplent les bibliothèques ? "

Encore une fois, il est absurde de prétendre, à propos de plagiat, qu'il y a analogie entre les lettres et les arts, et je vais prouver mon dire en citant Eugène de Mirecourt, qui a écrit :

" Il y a dans la peinture et dans la sculpture une partie essentiellement matérielle, qui n'existe en aucune façon dans les travaux littéraires, à moins qu'on ne tienne compte de la besogne du copiste.

" Un livre n'a que deux choses, le fond et la forme, la conception et le style.

" Dans les arts, au contraire, la partie matérielle du travail laisse des traces fort visibles. Les élèves de Raphaël qui travaillèrent à la belle toile de la *Transfiguration*, les élèves de Michel-Ange, qui travaillèrent à la *Chapelle Sixtine*, les praticiens de tous les maîtres en sculpture ont prêté leur labeur sans toucher à la pensée créatrice. Qu'ils aient couvert une toile de ces premiers plans de coloris, forme insignifiants qu'anime ensuite le souffle du maître, il n'y a aucune comparaison à établir avec ce qui se passe dans les lettres.

" Ajoutons que, dans les lettres,

beaucoup plus que dans les arts, la pensée première constitue l'œuvre véritable.

" On peut ne pas avoir le don du coloris ou le don des lignes, et être un grand artiste, mais sans la conception, sans l'étincelle créatrice, sans l'idée, le poète ressemble à ces ouvriers tisserands qui rencontrent sous leurs doigts les fleurs les plus éclatantes d'un cachemire, sans se douter du mystère qui les fait éclore."

Ici encore l'opinion d'Eugène de Mirecourt doit prévaloir, il me semble, sur celle de M. Routhier.

Qu'en pensez-vous ?

Mais lisons un autre petit fragment du fameux *Pro Domo* :

" La plaie du plagiat, dit Chapman, est parmi nous quelque chose d'incroyable ; et il semble croire que c'est un mal inconnu ailleurs."

M. Routhier, lui, semble croire qu'on a le droit de plagier au Canada parce qu'on plagie à l'étranger.

Il va de soi que je ne partage pas une pareille opinion.

Je suis bien loin aussi de m'imaginer que la plaie du plagiat soit restreinte au Canada. Je sais, au contraire, que ce genre de vol se pratique largement en Angleterre, en France et aux États-Unis.

" Le plagiat, dit Larousse, quoique très surveillé aujourd'hui par la presse, n'en continue pas moins une carrière brillante et féconde, car on n'a jamais tant écrit, et faute de temps nécessaire pour vérifier la fraude, telle imitation passe comme une œuvre originale, puis est oubliée du jour au lendemain. Il faudrait un nouveau Quérard, une nouvelle série des *Supercheries littéraires*, pour écrire complètement cette histoire, qui n'a pas plus de dénouement qu'elle n'a de début."

Non, malheureusement, il n'y a pas qu'aux bords du Saint-Laurent que le plagiat fleurisse, et, juste au moment où j'accusais M. Routhier de n'avoir fait toute sa vie que plagier, un Italien, Gabriel d'Annunzio, était pris, lui aussi, la main dans le sac, en train de piller les auteurs français contemporains.

Le dévoilement des rapines de Gabriel d'Annunzio a provoqué une explosion de colère dans les journaux de Rome et de Paris. On a eu bien vite fait de mettre à sa place cet audacieux imposteur. M. Enrico Thovez—celui qui l'a dénoncé—n'a pas comme j'ai été obligé de le faire pour l'auteur des *Grands Dramas*, encombré de preuves quatre-vingt-deux colonnes d'un journal pour établir que son compatriote est un voleur. Il a tout simplement publié une quinzaine de lignes du Sar Péladan en regard d'une quinzaine de lignes copiées par M. Gabriel d'Annunzio, et M. Gabriel d'Annunzio a pu se dire : " Mon biscuit est fait."

Et puis, à peine la fraude a-t-elle été vérifiée, que le plagiaire a été banni de la société des hommes de lettres de Paris, et que ses concitoyens eux-mêmes, lui ont tourné le dos. Au surplus, voici ce que l'*Autorité* de Paris dit dans son numéro du 29 février au sujet de l'émule de M. Routhier :

" On fait grand bruit, depuis quelques jours, autour du nom de M. Gabriel d'Annunzio. L'auteur du *Triomphe de la mort* et de l'*Enfant de volupté* est tout simplement accusé de plagiat

“ Nous lisons, à ce sujet, dans le *Gaulois* :

“ Il a—c'est un fait acquis—pillé le Sar Péladan, ce qui, évidemment, aggrave son cas. M. Gabriel d'Annunzio étant Italien, et vivant toujours en Italie, on pourrait supposer que ce soit les Français qui se sont avisés de lui chercher noise. Nullement. Ce sont les propres compatriotes de l'écrivain, à commencer par M. Enrico Thovez, qui ont tiré les premiers... ”

“ Les Romains, scandalisés, sont tous hors de lui. Quel ne veut de la célébrité même dont il jouit en France lui vaut des inimitiés sans nombre. ”

En Europe on comprend l'honneur littéraire autrement qu'au Canada, et, tandis que Gabriel d'Annunzio, accusé de plagiat en même temps que M. Routhier, est écrasé par le mépris de ses compatriotes, l'auteur des *Grands Dramas* se promène, bras dessus, bras dessous, avec ce qu'il y a de plus *select* parmi les membres de la Société Royale d'Admiration.

Non, M. Routhier n'a pas à souffrir pour ses plagiat ce qu'endure son émule d'Italie.

Au sujet des rapines de celui-ci, l'*Autorité* du 2 février publiait encore les lignes suivantes :

“ La *Revue des Revues* nous donne des détails sur les plagiat de M. Gabriel d'Annunzio dont nous avons déjà parlé.

“ Un de ses compatriotes, on s'en souvient, M. Enrico Thovez, l'avait accusé de plagiat à l'égard du Sar Péladan ; mais il paraît que le romancier du *Triomphe de la mort* a fait des emprunts à bien d'autres, notamment Baudelaire, Paul Verlaine, Flaubert, etc.

“ Voici ce que dit la *Revue des Revues* :

“ Le sonnet sur *Mirinda* n'est que l'accouplement de phrases dispersées dans la *Tentation* de Flaubert. Son poème superbe *l'Asiatique*, qui fut du reste tant vanté à Paris, se réduit à un tant fait au même... Flaubert.

... La perle della sua tiara splendeano vagamente [come lune etc, etc.

“ Et chez Flaubert : “ Et les perles de sa tiare brillent doucement comme des lunes. ”

<p>D'ANNUNZIO</p> <p>Quattro colombe d'or con l'ali tese in alto, tra le frange di Palmira a invisibili fili erano sospese.</p> <p>Due dromaderi, aventi in su la schiena Otri forati ed una campanella di fino argento sotto la mascella essenza di verbena.</p>	<p>FLAUBERT</p> <p>Au coin du dais étendu sur la tête quatre colombes d'or sont posées. De la coupole pendaient à des fils que l'on n'apercevait pas, quatre grands oiseaux d'or, les deux ailes étendues. Un dromadaire chargé d'outres percées, passe et revient, laissant couler de la verroine pour rafraichir les dalles... des clochettes d'argent qu'ils portent sous la mâchoire.</p>
---	---

“ Il est facile, on le voit, de faire de la littérature aux dépens des auteurs français. M. d'Annunzio n'est malheureusement pas le seul qui, à l'étranger, pille ainsi nos ouvrages. ”

Franchement, à lire ces lignes, on croirait que M. Routhier est aussi bien connu en France qu'au Canada.

Quoi qu'il en soit, un des meilleurs écrivains parisiens du jour, M. Louis Rosenbach, a publié dans le *Figaro* du 27 janvier, à propos des plagiat de l'émule de M. Routhier, un très remarquable article dont je détache les lignes ci-dessous, qui serviront à étayer encore la thèse que j'expose sur le vol littéraire :

“ Les grands écrivains qui dérobèrent des éléments aux littératures anciennes ou étrangères le firent un

peu comme on prendrait des lingots. Mais ils les ont refondus à leur propre creuset ; ils les ont monnayés. C'est bien leur visage qui y resplendit maintenant en médaille durable. Mais nos actuels kleptomanes littéraires ne volent pas des lingots, sur lesquels ils devaient retravailler, frapper leur marque. C'est de l'or tout monnayé qu'ils s'approprient... ”

“ Est-ce vraiment la limite permise ; et la recherche des documents s'accommoderait-elle avec la recherche des trouvailles antérieures de la littérature ? A quoi sert alors l'imagination, l'invention, et de se frapper le cœur comme le rocher de Moïse pour en faire jaillir une eau nouvelle, si les autres, plus avisés, peuvent tout simplement canaliser les océans de génie et même les petits ruisseaux du talent inconnu que en parfois quelque fratchon obscur ?..... ”

“ Mais c'est égal, l'honnêteté totale demeurera toujours la vérité, dans l'art comme dans la vie, et ici aussi le Décalogue et les catéchismes ont seuls raison : “ Le bien d'autrui tu ne prendras. ”

Et moi j'ajouterais : L'honnêteté est une armure, et l'écrivain qui l'a revêtue, n'a pas à craindre les coups des justiciers littéraires.

Mais nous sommes bien loin du *Pro Domo*, et il faut absolument y revenir pour lire le passage suivant, qui en vaut la peine :

“ Mes œuvres sont là et les renseigneront. A l'exemple des grands écrivains, (sic) j'ai toujours fait de mon mieux pour conquérir mes emprunts en les transformant, les embellissant et les perfectionnant de quelque manière. ”

On a vu par les articles de mon voisin *Cervantes* comment M. Routhier a transformé, embelli et perfectionné ce qu'il a pris à Paul de Saint-Victor pour son étude sur Eschyle.

A ceux qui hésiteraient à croire que M. Routhier ait pu embellir l'œuvre de Saint-Victor je vais faire comparer deux passages que les deux auteurs rivaux ont écrits sur des sujets à peu près analogues.

Lisons d'abord M. Routhier commençant les impressions qu'il a éprouvées, dans son lit, après avoir lu *Macbeth* :

“ Shakespeare a le secret de ces situations dramatiques qui mettent en mouvement toutes les fibres du cœur, et qui font vibrer toutes les cordes de la sensibilité.

“ Il produit la terreur, l'épouvante, avec une telle puissance que la simple lecture de certaines scènes font frémir et frissonner de la tête aux pieds. En lisant *Macbeth* la nuit, dans mon lit, il m'est arrivé à moi-même, et de me cacher sous mes couvertures, parce qu'il me semblait que l'ombre de Banquo allait m'apparaître. ”

Voyons maintenant ce que Saint-Victor a ressenti à la lecture d'*Athalie* dans Saint-Pierre de Rome :

“ Je me souviens d'avoir lu, par hasard, *Athalie* dans Saint-Pierre de Rome, appuyé à la sainte de la balustrade, au jour mystique des cent lampes éternelles qui veillent sur le tombeau des Apôtres. C'était à la fin d'un grand office ; l'église exhalaient l'encens et la cire ; l'orgue du chapeitre des chanoines, affaibli par la distance, palanmodiait gravement dans le lointain. Les voix basses des prières, dispersées dans l'immensité du temple, se resumaient un un vague murmure, semblable à ce bourdonnement de vies invisibles qui remplit la campagne, dans le silence des jours d'été. Le soleil déclinant

comblait de lumière la basilique ; des traînées de clarté jonchaient le pavé splendide et rayonnaient, en tous sens, jusqu'au seuil obscur des chapelles, comme les embranchements d'un sentier céleste. Les marbres, les ors, les mosaïques empruntaient de leurs reflets, attirés par l'éclat de leurs surfaces, une vie merveilleuse de balancements et d'oscillations.

“ Les apôtres, les prophètes, les vierges, les sibylles, les martyrs, les patriarches, disséminés sur les autels et sur les parois, semblaient graviter les uns vers les autres, pour s'enlancer dans la Communion des saints de l'universelle Eglise. L'air était rouge, le silence priaît, les lampes pétillaient de ferveur. De temps en temps, la figure superbe d'un cardinal, drapé dans sa pourpre aux cent plis, passait à l'horizon du temple, image rapide et radieuse du pontificat biblique.

“ Le baldaquin oriental qui surmonte le grand autel complétait l'illusion de cette fonte ardente, harmonieuse, parfaite, de deux lois, de deux cultes, de deux Testaments dans un monument idéal. Tout était pompe, largeur, magnificence céleste, radieuse allégresse. Les couleurs se mariaient au soleil, les marbres se réjouissaient de leur éternité, la coupole mentait au ciel !

“ Cette lecture un pareil lieu eut sur moi l'effet d'une révélation. L'Eglise m'expliqua le livre ; j'y retrouvai son unité savante, ses nobles ornements, sa large conciliation de symboles, sa grandeur jointe à la beauté et cette immensité voilée par la justesse qui s'approfondit sous la fixité du regard, comme l'idée de Dieu sous la méditation de l'esprit. ”

Cette page est un des chefs-d'œuvre de la littérature française, et Pontmartin y a consacré les lignes suivantes :

“ Il faut que la tragédie de Racine soit bien belle, pour avoir paru plus belle dans ce milieu, et avoir ajouté un accord de plus à ces célestes accords. Il a fallu que Paul de Saint-Victor fût un bien merveilleux écrivain, pour que sa noble prose servit de trait-d'union entre *Athalie* et Saint-Pierre de Rome. ”

Effectivement, au point de vue de l'esthétique religieux, *Athalie* est digne d'être comparée au chef-d'œuvre par excellence du culte catholique, et tous les prestiges de la forme et de la couleur que Paul de Saint-Victor a su mettre au sévère tableau que nous venons de voir en font un écrivain incomparable.

Et dire que M. Routhier a eu assez d'aplomb pour affirmer qu'il avait embelli l'œuvre d'un aussi grand maître !

(A suivre)

W. CHAPMAN.

Notre part et la part des autres

Monsieur le rédacteur de la *Vérité*, Québec.

Monsieur, Ayant eu occasion de faire quelques recherches, ces jours derniers, je prends la liberté de vous en communiquer le résultat.

Je ne fais aucun commentaire, les chiffres parlent assez clairement.

En chiffres ronds, d'après le recensement de 1891, la population du Dominion est de 4,833,000 ; celle de la province de Québec, de 1,488,000, et le nombre total de Canadiens français et Acadiens, — de 1,405,000. On sait que ce dernier chiffre est trop

faible, mais n'insistons pas. La population de la province de Québec forme donc environ un tiers de la population totale du Canada, et les Canadiens-français, — y compris les Acadiens toujours, — forment aussi près d'un tiers de la population totale.

Or, sur environ 80 sénateurs, le sénat n'étant pas au complet, il y en a 18 ou 19 de langue française ;

Sur 15 ou 16 ministres, chiffres habituels, il y en a 3 qui sont canadiens français ;

Sur 21 sous-ministres et autres fonctionnaires de même rang, il y en a 3 de langue française ;

Sur 99 percepteurs des douanes, 10 sont des canadiens-français ;

Sur 25 fonctionnaires de la commission géologique, 2 sont de nos compatriotes ;

Sur 35 inspecteurs et autres hauts fonctionnaires du département du domaine (terres de la couronne), 2 sont des nôtres.

Ces chiffres ne sont pas choisis parmi les pires ; ce sont les premiers venus.

Peut-être trouverons-nous mieux dans une des administrations sur lesquelles président des Canadiens-français. Entrons à l'administration des Postes.

Sur 9 chefs de bureaux, *superintendants*, et autres hauts fonctionnaires de ce département, il n'y a pas un seul Canadien-français ;

Sur 16 inspecteurs des postes, 2 sont de nos compatriotes ;

Sur environ 8,700 directeurs de bureaux de postes, 1,050 sont de langue française.

En 1894, le gouvernement fédéral a dépensé, en travaux publics, \$2,315,000, dont \$399,000 ont été employées dans la province de Québec.

En 1893, la dépense totale pour travaux publics s'est élevée à \$2,274,000 ; la part de la Province étant de \$394,000.

Voilà des faits qu'*Historicus*, du *Witness*, aurait pu signaler comme des motifs légitimes d'irritation.

Veuillez agréer, monsieur le rédacteur, mes salutations empressées.

Voire très humble serviteur,
STATIZEIN.

ETUDES

Religieuses, philosophiques, historiques et littéraires

Sommaire de la livraison du 15 février 1896.

I.—Lettre du Souverain Pontife à S. E. le cardinal Langénieux.

II.—A l'Académie française, par le P. Et. Cornut.

Réception de M. Jules Lemaitre III.—Le Conflit actuel des Fabriques, par le P. H. Prélot.

IV.—Jeanne d'Arc à Poitiers, par le P. V. Mercier.

Reconnaissance officielle de sa mission divine (fin).

V.—La Sérénité du docteur Pusey (suite), par le P. H. Bremond.

VI.—Gresset, l'apôtre, le poète, par le P. V. Delaporte.

Etudes et notes inédites à propos d'un ouvrage récent.

VII.—L'Aveugle dans la lutte pour la vie (fin), par le P. L. Roure.

VIII.—Clovis a-t-il été baptisé à Reims ? par le P. F. Jubaru.

IX.—Mélanges.

Un document contemporain sur Jeanne d'Arc : La Chronique Morosini (fin), par le P. J.-B. J. Ayroles.

Pourquoi la France est restée catholique au XVIe siècle, par le P. F. Tournebize.

Les Rayons X de Röntgen, par le P. J. de Joannis.

X.—Tableau chronologique des principaux événements du mois, par le P. Et. C.

Essai de critique

IV

" Son style, dit Paul de Saint-Victor, " est extraordinaire comme son génie ; " il fait le bruit d'un orage, il a le cours " d'un torrent.....

" ... Les toises et les aunes de la rhétorique se rapetissent jusqu'au ridicule " lorsqu'elles s'appliquent à de tels génies. Qu'ils soient comme ils sont, ou " qu'ils ne soient pas. "

" Cette dernière théorie me paraît contenir une hérésie littéraire....

" (Grands Dramas). "

L'hérésie littéraire qu'a entrevue M. le juge Routhier provient sans doute d'une interprétation trop étroite du sens de ce passage.

Paul de Saint-Victor n'a pas voulu dire que les génies comme Eschyle, s'ils étaient modifiés par le temps ou les circonstances, n'auraient aucune valeur. Mais ils ont une personnalité tellement distincte, leurs qualités et leurs défauts, —exagérations de leurs qualités,—sont d'un ordre tellement élevé que ce serait pitié de les mettre au rang des esprits, ne disons pas inférieurs, mais moins grands, et il vaudrait presque autant les voir disparaître que de les soumettre à une telle transformation. Expliquée de la sorte, l'assertion de Paul de Saint-Victor perd toute apparence d'hérésie.

La phrase incriminée est si intimement liée à celle qui précède qu'il nous paraît que M. Routhier a également trouvé une erreur littéraire dans l'absence des toises et des aunes de la rhétorique. Il s'est rencontré avec Aristophane. Ce n'est pas que nous pensions voir dans le livre de M. le juge un souvenir ou une imitation du comique d'Athènes. Comment M. le juge Routhier, dont les œuvres démontrent qu'il n'a pas même lu en entier le Prométhée d'Eschyle, sur lequel il a fait un brillant commentaire, aurait-il perdu un temps précieux à parcourir un auteur dont le nom, peut-être, lui est à peine inconnu.

Mais les grands esprits se rencontrent parfois dans les vastes plaines de l'infini ; un même nuage peut flotter sur deux sommets des Alpes.

Quoi qu'il en soit, Aristophane, dans les Grenouilles, montre Bacchus, patron de la tragédie, en route pour les enfers. Euripide était mort et Athènes n'avait plus de poète tragique digne de ce nom. Bacchus devait ramener des demeures de Pluton un des génies qui ont illustré le théâtre grec.

Faisons grâce au lecteur des péripéties du voyage ; des terreurs de Bacchus, revêtu du costume d'Hercule, lorsque les cabaretières du Styx le menacent de leur ressentiment ; de la répugnance qu'il éprouve à mettre la main à la rame pour aider Caron dans le trajet ; du chant harmonieux du chœur des grenouilles, et arrivons à la seconde partie de la pièce, où Euripide dispute à Eschyle le trône tragique. Aristophane n'aimait pas Euripide ; plus d'une de ses comédies est dirigée contre lui. Mais dans les Grenouilles se trouvent les traits les plus acérés.

Ce qui n'est pas à dire qu'il ne rende pas à son ennemi un juste tribut d'éloges.

EAQUE

" Euripide, dans sa présomption, s'empara du trône où siégeait Eschyle.

XANTIAS

" Et on ne l'a pas lapidé ?

EAQUE

" Non vraiment ; au contraire, la foule criait qu'il fallait un jugement pour décider lequel des deux était le meilleur poète.

XANTIAS

" La foule de ces misérables ?

EAQUE

" Oui, et leurs cris allaient jusqu'au ciel.

XANTIAS

" Est-ce qu'Eschyle n'avait pas de défenseurs ?

EAQUE

" Les gens de bien sont en petit nombre, comme sur la terre.

XANTIAS

" Qu'est-ce que Pluton se propose de faire ?

EAQUE

" Ouvrir au plus tôt un concours et un jugement qui constate leur talent. "

Pluton choisit Bacchus pour juge du mérite des deux rivaux. L'un " hérissant son épaisse chevelure et fronçant un sourcil redoutable, fera retentir en rugissant, avec le souffle d'un géant, des paroles étroitement liées ; tandis que l'autre, avec sa langue souple et déliée, rongéant le frein de l'envie, épluchera les phrases, disséquera les vers de son rival, et mettra en pièces le produit d'une inspiration puissante. " Cette traduction très bien faite, œuvre de M. Artaud, ne rend pas la force de l'original, dans lequel la longueur des mots grecs et la hardiesse des figures correspond à la majesté du style d'Eschyle.

EAQUE

" Dans un instant, ici même, le grand combat va commencer. Le talent poétique des deux rivaux sera pesé dans une balance.

XANTIAS

" Quoi ! on pèsera une tragédie ?

EAQUE

" Ils apporteront des règles, des toises pour mesurer les vers ; ils y appliqueront des moules à brique quadrilatères, des diamètres et des coins. "

M. le juge a déclaré, paraît-il, qu'il ne nous lisait plus. C'est malheureux. Car son âme, en voyant un exemple aussi parfait d'orthodoxie littéraire que celui offert par Eaque, son âme se remplirait d'une joie toute divine. On le verrait, se haussant sur ses pieds, une règle à la main, mesurer la hauteur des métaphores, ou à l'aide d'une varlope arrondir les angles trop saillants des périodes.

XANTIAS

" Eschyle, je pense, doit être fort irrité ?

EAQUE

" Il baissait la tête et lançait des regards sombres. "

La lutte s'engage. Euripide s'attaque violemment à Eschyle. Il blâme le silence de ses personnages. " Il se taira d'abord d'un air grave : c'était son charlatanisme ordinaire dans ses tragédies. "

Les gros mots ne tardent pas à se faire entendre.

BACCHUS

" Enfants, apportez une brebis noire, car l'ouragan est près d'éclater. "

Euripide se félicite d'avoir débarrassé la tragédie des fausses grandeurs et de l'enflure dont l'avait chargée Eschyle ; il y a introduit toutes sortes de personnages, comme on en voit réellement dans la vie.

Eschyle répond : " Une telle rencontre excite ma colère ! mon cœur s'indigne d'avoir à répondre à cet adversaire. " Ses héros n'étaient, ni " flâneurs, ni intrigants, ni charlatans ; ils ne respiraient que lances et javalots, casques aux blanches aigrettes, armets, et le courage d'Ajax au bouclier recouvert de sept peaux. "

Euripide adresse à Eschyle des reproches qui sont du genre des remarques de M. le juge Routhier.

EURIPIDE

Est-il donc si utile que tu nous parles des monts Lyabettes, et des hauteurs du Parnasse, au lieu d'employer un langage tout humain ?

ROUTHIER

Les images abondent, mais elles manquent quelquefois de vérité et de mesure. Les antithèses s'entrechoquent souvent comme un cliquetis d'armes.

Eschyle leur répond à tous deux : " Mais, malheureux, il faut bien inventer des expressions qui répondent à la hauteur des sentiments et des pensées. D'ailleurs, il est naturel que les demi-dieux parlent un langage plus sublime, de même qu'ils sont vêtus d'habits plus magnifiques que les nôtres. "

Euripide critique vers par vers les prologues d'Eschyle. Eschyle ne veut pas de cette méthode : " Par Jupiter ! je n'éplucherai pas chacun de tes vers mot par mot, mais, avec l'aide des dieux, d'un souffle je ruinerai tes prologues. "

On passe ensuite aux chœurs. Bacchus n'en peut plus : " Laissez là les chœurs. "

ESCHYLE

" Moi aussi, j'en ai assez. Je veux maintenant prendre une balance, au moyen de laquelle on pourra juger notre poésie à l'un et à l'autre, et peser le poids de nos paroles.

BACCHUS

" Approchez donc, puisque je suis réduit à vendre le génie des poètes au poids, comme du fromage.

LE CHŒUR

" Les gens d'esprit sont pleins de ressources. Voilà une merveille singulière, inouïe ; et quel autre l'eût imaginée ? En vérité, si le premier venu m'eût dit pareille chose, je ne l'aurais pas cru, mais j'aurais pensé qu'il badinait.

BACCHUS

" Allons, venez auprès des balances. Que chacun récite un vers en le tenant, et ne lâchez pas avant que je vous aie dit : coucou. "

Euripide et Eschyle luttent, mais les vers de ce dernier sont plus pesants.

BACCHUS

" Euripide, cherches-tu un autre des plus lourds, qui fasse pencher la balance de ton côté, un vers solide et vigoureux... Parlez, ceci est la dernière épreuve.

EURIPIDE

" Sa main saisit une massue lourde " comme le fer. "

ESCHYLE

" Char sur char et cadavre sur cadavre. "

BACCHUS

" Il l'emporte encore sur toi.

EURIPIDE

" Comment ?

BACCHUS

" Il a mis deux chars et deux cadavres ; c'est un poids que ne soulèveraient pas cent Egyptiens. "

Telle est cette scène mémorable, dans laquelle le comique, pour éviter toute hérésie littéraire, s'est servi de toises et de balances. C'est ce procédé ingénieux que M. le juge Routhier paraît vouloir

remettre en honneur. Il pourra réussir jusqu'à un certain point, mais qu'il ne le pousse pas trop loin.

Cette méthode, bonne pour les auteurs médiocres, ne peut être une loi absolue pour le génie. Autrement un auteur de premier ordre pourrait paraître inférieur à un écrivain de peu de valeur. Car les auteurs médiocres ont parfois un avantage sur les génies. Le génie n'est pas toujours pondéré : l'impétuosité de la pensée emporte d'une certaine manière l'expression. Tandis que l'écrivain médiocre est toujours maître de lui-même, que ses paroles coulent tranquilles comme un ruisseau qui serpente dans une prairie verdoyante, le génie trop souvent rappelle le torrent qui roule dans son lit l'or et le caillou. Le premier est absolument sans défaut : toutes les phrases sont parfaites ; les idées n'ont rien d'extraordinaire, mais aussi rien de choquant ; le second, au contraire, manque parfois de poli. Et, pourtant, quel est l'homme qui ne préférerait les imperfections sublimes du second, aux périodes limées du premier ? Qui ne préférerait Eschyle à tant d'auteurs plus polis, plus pondérés ? Ce n'est pas à dire que nous placions le génie inégal au-dessus du génie qui sait se maintenir sans cesse dans les limites du bon goût. Ce n'est pas à dire que nous préférions Eschyle à Sophocle, ou Corneille à Racine. L'erreur de ceux qui confondent la perfection continue avec l'uniforme ; qui ne s'aperçoivent des beautés d'un auteur qu'à la condition de les mettre en regard de défauts, a été l'erreur de tous les siècles ; mais dans tous les siècles se sont trouvés des défenseurs du bon goût, qui ne perdent pas la sensation de l'air vif des montagnes parce qu'ils se trouvent sur un plateau de quelque étendue, et qui ne s'imaginent pas que l'éclair soit plus brillant que le soleil.

Car, si les règles n'ont rien d'absolu, s'il est d'un esprit étroit de vouloir les appliquer en tout et partout sans discernement, elles n'en sont pas moins des guides sûrs, dont il est prudent de ne pas trop s'éloigner. Si quelques génies ont paru se soustraire aux règles, ou ce sont de faux génies, ou ils suivent réellement ces lois dont ils semblent s'éloigner. Eschyle, dit-on, est désordonné. Prenez-y garde. Il a plus d'ordre que vous ne pensez. Il marche droit au but : il renferme le chœur dans des limites raisonnables, et s'il emploie des épithètes un peu forcées, ce sont des défauts qui ne le jettent pas hors des voies du bon sens.

D'ailleurs, si les balances et les toises paraissent du goût de M. le juge Routhier, nous nous proposons de les lui appliquer dans un avenir rapproché. Peut-être sera-t-il possible de le mettre dans un plateau et de lui opposer tel poète auquel, s'il faut en croire les mauvaises langues, il se compare trop volontiers.

Nous craignons fort que ce poète ne puisse lui répondre comme Eschyle à Euripide, et avec mille fois plus de raison :

" Qu'il ne lutte plus avec moi, vers par vers, mais qu'il mette dans la balance, lui-même, ses enfants, sa femme en y ajoutant tous ses livres ; et moi, je n'y opposerai que deux de mes vers. "

CERVANTES.

— Le R. P. Lacombe est parti pour Winnipeg en même temps que les délégués du gouvernement fédéral. On annonce qu'il doit y avoir bientôt une réunion des évêques de la province de Saint-Boniface.

LA MODÉRATION ET LES MODÉRÉS

Nous extrayons la belle page que voici de la dernière brochure (1) de Mgr Fèvre, protonotaire apostolique :

“ L'homme prononce une parole très ambitieuse, lorsqu'il dit : Je suis modéré. Cela revient à dire : Je suis patient et supérieur aux entraînements qui tyrannisent les autres hommes ; je loue, j'aime, j'exécuse, je blâme dans une juste mesure. Je vois les pensées d'autrui comme il faut les voir ; j'en parle comme il en faut parler. Je sais où il convient d'aller et j'y vais du pas qu'il convient : en un mot, je suis sage. Voilà, au fond, ce que dit lui-même l'homme qui se déclare modéré ; et cet homme, à notre avis, n'est pas modéré du tout. Avec une idée sans doute très haute de la modération, il a une disposition semblable à en franchir les bornes. Seulement il ne les franchira jamais qu'au nom de la modération et en se félicitant d'être modéré.

“ La modération se compose d'humilité et de bon sens. L'attitude de la modération ne donne point ces qualités rares. Plus un esprit est en équilibre, moins il se vante de sa modération. Celui qui l'est tout à fait, s'en tait tout à fait, comme le sincère de la sincérité et le brave du courage. Au contraire, ceux qui n'ont qu'une prétention vaine d'être modérés jettent sans cesse leur modération à la tête des gens ; surtout ils en assomment quiconque, dans leur propre parti, ne se range pas en tout à leur sentiment.

“ Cependant il faut bien justifier cette belle montre de modération, et l'on est modéré, en effet, mais envers qui ? Envers les adversaires directs et les ennemis irréconciliables, on va plus loin qu'il ne faut, en paroles gracieuses, en concessions aimables, en silences obligeants. Les intentions, nous le croyons volontiers, sont excellentes. On se dit qu'à l'égard de tout adversaire, la vraie conduite est de chercher les points qui rapprochent, dût-on passer un peu légèrement sur ceux qui divisent, et que la faiblesse de la charité est préférable à la rigueur de la vérité. Soit ! Ces mesures sont difficiles à déterminer ; laissons-les à la conscience de chacun et faisons tous pour le mieux en priant Dieu d'être élément aux intransigeants et aux charitains.

“ Néanmoins, dans un acte public, dans un journal, dans une revue, dans un discours, la modération qui va jusqu'à l'éloge de l'ennemi, jusqu'au silence sur ses œuvres, est de deux manières un abus.

“ Tout chrétien peut prier en secret pour les plus grands pécheurs. Aucun chrétien n'a le droit de leur remettre en public leurs plus grands péchés. Il y a un sermon de Bourdaloue sur le zèle pour la défense des intérêts de Dieu, que devraient méditer souvent les chrétiens qui parlent ou qui écrivent ; car, en fait, la société moderne leur confie une sorte de magistrature. Bourdaloue soutient que nous sommes tous, par proportion et conformément à notre état, obligés, comme les prêtres, “ de prendre en mille occasions qui se présentent les intérêts de Dieu, de combattre les ennemis de sa gloire et de maintenir la pureté de son culte. ” Devoir propre et indispensable de toutes les conditions, dit-il ; la prudence qui le décline ou qui le romplit mal est une prudence réprouvée. Cette circonspection qui se relâche sur le parti de Dieu (ce qui revient à notre parti catholique ; le mot n'est donc pas si nouveau ni inexact), il l'attribue aux deux principes les plus ordinaires des désordres de l'homme : “ l'aveuglement de l'esprit et la faiblesse du

cœur. ” Suivant que l'un ou l'autre des principes l'inspire, elle est une prudence trompeuse ou une lâcheté indigne. “ Bourdaloue frappe comme un sourd, ” dit Sévigné : il prévoit tous les cas, toutes les rencontres, tous les périls ; sa réponse ne varie pas. Si vous êtes chrétiens soyez partout et toujours armés contre les ennemis du Christianisme ; “ si Dieu est votre Dieu, que ne prenez-vous pas la parole, que n'agissez-vous, que ne combattez-vous pour lui ? ” Bourdaloue ne veut pas qu'on se taise. C'est “ donner aux ennemis de Dieu, à l'impunité, au vice, tout l'avantage qu'ils demandent, car le libertinage (c'est-à-dire la libre-pensée) ne demande pas précisément d'être applaudi ; il se contente qu'on le tolère. Quand donc vous le laissez en paix, vous lui accordez tout ce qu'il prétend. Avec cela, il ne manquera pas de prendre racine, et sans avoir besoin d'un autre secours, il saura bien se fortifier et s'étendre. ” La raison si souvent alléguée, qu'il faut craindre d'irriter les impies et de les rendre ainsi plus dangereux, touche peu l'orateur chrétien ; il craint beaucoup plus l'indifférence des peuples dont on ne soutient plus la foi. Sur cette objection que le zèle trouble la paix, il répond : “ Qu'il la trouble ! Il y a une paix qu'il faut troubler ” A ceux qui font valoir les avantages de la discrétion : “ Tant de discrétion qu'il vous plaira, dit-il, pourvu que la cause de Dieu ne succombe pas. Car que votre discrétion se termine à prendre toujours, quoique sous de belles apparences, le mauvais parti ; que la cause de Dieu souffre quand elle est entre nos mains ; que l'iniquité se tienne en assurance et qu'elle se croie assez forte du moment que vous êtes son juge, et tout ce tempérament de discrétion que vous affectez, ne consiste qu'à ralentir votre zèle et à retenir celui des autres ; c'est discrétion, si vous voulez, mais cette discrétion est cette prudence contre laquelle saint Paul prononce anathème et qu'il met parmi les œuvres de la chair, quand il dit aux Romains : *Sapientia carnis inimica est Deo.* ” Tels sont quelques-uns des inconvénients sur lesquels les chrétiens en général, et plus encore les controversistes doivent réfléchir avant de se jeter dans la modération.

Et ailleurs, dans cette même brochure, Mgr Fèvre dit encore :

“ Le reproche d'aviver des haines qui empêchent les bonnes gens de se convertir est l'argument de tous les incrédules contre tous les apologistes. C'est l'argument d'Hermogène contre Tertullien, de Claude et de Jurieu contre Bossuet, des journaux de la Restauration contre les missionnaires. Prétendre que la religion n'aurait pas d'adversaires si elle n'avait pas de défenseurs ou si ses défenseurs la défendaient au gré de ses adversaires, c'est d'une grande simplicité ; je ne vois comment ce serait un acte de sagesse. Ménager les ennemis de l'Eglise, c'est les encourager ; c'est les honorer trop que de ne pas les flétrir.....

“ Nous ne méprisons point la sagesse, nous conseillons le zèle. Mais tout zèle est-il amer et la timidité serait-elle une vertu ? Les œuvres imprudentes pourront peser dans la balance du jugement ; nous avons peine à croire que rien y pèse autant que l'inertie de la foi. ”

La Patrie persiste à dire que “ la Vérité est l'organe reconnu du clergé de la province de Québec. ” Nous avons déclaré à maintes reprises, et nous déclarons de nouveau que la Vérité est l'organe de son directeur et de personne autre ; elle n'a jamais eu la prétention d'être l'organe du clergé. Beaucoup de membres du clergé, depuis l'île du Prince Edouard jusqu'à la Colombie anglaise, depuis le Petit Lac des Esclaves jusqu'au Golfe du Mexique, nous font l'honneur de lire notre journal ; mais cela ne fait pas de la Vérité l'organe du clergé. On est prié de tenir compte, une bonne fois, de cette déclaration.

LIVRES RECUS

Disputationes theologicae, seu Commentaria in summam theologicam D. Thomæ. De Deo uno et trino. Auctore Aloisio-Adulpho Paquet, Sacrae Theologiae doctore et professore in Universitate Lavallensi. Quebeci. Ex typographia fratrum Demers. 1895.

Beau volume, grand in-8o, de 550 pages.

Cet ouvrage, que seuls les savants et les théologiens pourront apprécier, porte l'imprimatur de Mgr Bégin et de Mgr Laflamme, recteur de l'Université Laval.

Nous avons à peine besoin de dire que nous ne possédons pas les connaissances voulues pour avoir le droit de formuler une opinion sur la valeur de cet ouvrage. Nous nous contenterons de remercier l'auteur qui a bien voulu nous adresser un exemplaire de son livre.

* * *

Germanization and Americanization compared, by Charles F. St. Laurent, Montreal. Published by C. F. St. Laurent. 1896.

Jolie brochure de 19 pages. L'auteur compare les procédés employés en Alsace pour germaniser la population et les efforts que l'on fait aux Etats-Unis pour américaniser nos compatriotes. Dans les deux cas on n'a pas réussi. L'auteur donne une liste des griefs, au point de vue religieux, de nos compatriotes, établis aux Etats-Unis. Il faut espérer que ces pages, écrites en anglais, seront comprises et méditées par qui de droit.

* * *

Nous avons reçu le *Hoffmann's Catholic Directory*, pour 1896, publié par Hoffmann Brothers Co, 413 East Water street, Milwaukee Wis. Cet almanach “ contient des renseignements très complets, dit la *Semaine religieuse de Montréal*, sur la hiérarchie romaine et sur le mouvement du clergé et des communautés religieuses, dans tous les diocèses des Etats-Unis, du Canada et de Terre-Neuve, ainsi que dans les préfectures apostoliques de Saint-Pierre et des Iles Miquelon. ” Il contient aussi une carte très bien faite indiquant les limites des provinces ecclésiastiques des Etats-Unis. Prix par année, quatre livraisons, 50 cts.

* * *

Doyens du clergé catholique de la province de Québec, par Horace Têtu. Québec 1896. Opuscule de 15 pages, contient des notes biographiques sur les prêtres de la province de Québec qui ont plus de cinquante années de sacerdoce

* * *

Affaire Shortis. Plaidoyer de M^{re} H. C. Saint-Pierre C. R. suivi du résumé des débats par l'hon. juge Mathieu. Montréal. Imprimerie C. O. Beauchemin & Fils.

Volume de 475 pages.

“ Pour la Patrie ”

A L'ÉTRANGER

Un prêtre de Québec ayant envoyé un exemplaire du roman de M. Tardivel à Son Em. le cardinal Perraud, évêque d'Autun, a reçu de l'éminent prélat une lettre dont on nous permet de reproduire le passage suivant :

“ Ces pages religieuses et patriotiques sont bien dignes de cette vieille France transatlantique dont nous regrettons très fort la perte consommée il y a 133 ans. ”

L'EXPÉDITION AU SOUDAN

L'expédition militaire au Soudan que l'Angleterre se propose d'entreprendre pour venir au secours des Italiens qui sont fort menacés par les derviches est fort mal vue par la France et par la Russie. En effet, le gouvernement anglais voudrait payer les frais de cette expédition à même les revenus du gouvernement égyptien, et cela ne peut se faire, dit le gouvernement français, sans le consentement unanime des membres de la commission internationale nommée pour administrer la dette publique de l'Egypte. La prétention du gouvernement anglais, paraît-il, est que le consentement unanime des pouvoirs n'est pas nécessaire pour permettre à l'Angleterre de gréver le budget égyptien des dépenses de l'expédition projetée.

Annales de la Semaine

CANADA

— S. G. Mgr Bégin vient d'écrire à M. le maire de Québec pour demander la concession d'un terrain, à l'angle des rues Saint-Roch et des Fossés, au Palais, en vue de l'érection d'une église paroissiale et d'un presbytère à cet endroit. La nouvelle paroisse sera prise sur Saint-Roch et la Basse Ville.

— Mgr Decelles, coadjuteur de Mgr de Saint-Hyacinthe, est heureusement de retour d'un assez long voyage en Europe. Sa Grandeur a visité la France, la Suisse et l'Italie, et a séjourné pendant plusieurs semaines à Rome, but premier de son voyage. Mgr Blais, évêque de Rimouski, est également de retour d'un voyage à Rome.

— Le *Monde*, de Montréal, a subi des modifications considérables dans sa direction. C'est aujourd'hui M. Nantel, commissaire des travaux publics, qui en est le directeur politique. M. J.-A. Martin, autrefois rédacteur de l'*Etendard*, sera le rédacteur en chef du *Monde*.

ANNIVERSAIRE DE LÉON XIII

La *Croix de Paris* publie la dépêche suivante :

Rome, 2 mars, 2 heures.

Ce matin, à l'occasion de l'anniversaire du couronnement et de la naissance de Léon XIII, il y a eu une réception au Vatican, à laquelle ont pris part le Sacré-Collège, les prélats, les dignitaires de la cour et les représentants de quelques associations catholiques, l'archevêque de Cambrai.

A midi, le Saint-Père, sorti de son appartement, s'est rendu dans la salle du Trône, où tous les invités étaient déjà réunis.

Aussitôt que le Saint-Père s'est assis, S. Em. le cardinal Monaco, doyen du Sacré-Collège, a lu une brève adresse, dans laquelle il a exprimé ses vœux et ceux de ses collègues pour la prospérité de Léon XIII, en lui souhaitant encore beaucoup d'années.

Le cardinal Monaco, qui est toujours souffrant, avait eu du Pape la permission de rester assis pendant la lecture.

(1) *Le devoir des catholiques en France, pendant la persécution. Supplique à Sa Sainteté le Pape Léon XIII.* Delhomme et Briguot, éditeurs, 83 rue de Rennes, Paris. Prix 2 francs.

Le Pape, plein de santé, a répondu qu'il remerciait les cardinaux de leurs vœux. Le poids des années lui ferait désirer le repos éternel ; mais, soutenu par Dieu, il dit *Non recuso laborem*. (je ne repousse pas le labeur).

L'allocution roule principalement sur le retour des dissidents, surtout en Orient ; Léon XIII manifeste sa joie du rétablissement de la hiérarchie copte dans le patriarcat d'Alexandrie. Les fruits obtenus l'encouragent à promouvoir plus larges les desseins pour les autres familles chrétiennes dissidentes. Son cœur vole vers elles, selon l'exemple du Christ ; il tâche d'exécuter son testament d'amour. Ses prédécesseurs ont commencé ; il ne verra pas les résultats, mais il est convaincu que dans un temps peu éloigné, cet heureux événement se réalisera.

Il demande le secours des prières. Malheureusement, ces derniers jours furent attristés par le fait très douloureux d'un prince qui, oubliant la parole de l'Évangile : *Quam dabit homo commutationem pro anima sua*, foula aux pieds misérablement non seulement son âme, mais celle de son enfant innocent, plaçant les intérêts humains au-dessus de ceux de Dieu. (1)

Nous prions Dieu que dans sa clémence infinie il rappelle au repentir ce prince fourvoyé et ne permette pas que cet exemple déplorable entrave l'œuvre que nous poursuivons d'expansion de son royaume sur la terre.

(1) Il s'agit du prince Ferdinand de Bulgarie, qui, quoique catholique, a fait entrer son enfant, le prince Boris, dans l'église grecque schismatique, pour plaire à la Russie.

LE DÉSASTRE EN ABYSSINIE

Les derniers journaux d'Europe nous apportent les détails du terrible désastre que les Italiens ont éprouvé dans leur guerre injuste contre les Abyssins et qui a déterminé la chute du haut maçon Crispi.

Le rapport officiel envoyé aux journaux n'étant pas signé de Baratieri, on peut s'attendre à de nouveaux et lamentables détails.

Sur 15000 hommes engagés, 7000 morts, sans compter les blessés et les disparus. 72 canons dont deux batteries à tir rapide, tombés au pouvoir des ennemis.

Légèreté, dépit, incapacité, crédulité enfantine, voilà tout Baratieri en cette sanglante équipée.

Marcher avec 15,000 hommes contre 80,000, alors que les bataillons ne cessent de débarquer à Massouah et de partir d'Italie, marcher pour jouer la dernière carte avant l'arrivée de Baldissera ; engager 15000 hommes dans trois *couloirs* où toute manœuvre est impossible et couronnés de hauteurs presque à pic, où l'artillerie ne pouvait rendre aucun service réel ; enfin s'embarquer dans une aventure aussi folle, au point de vue purement militaire, sur la foi d'espions stylés par les Abyssins, voilà en raccourci, d'après la *Tribuna*, la conduite inconcevable du général à qui le roi télégraphiait tout récemment l'expression d'une confiance illimitée.

Il est vrai que la *Tribuna*, organe

de Crispi le fossoyeur, oublie peut-être de dire que Baratieri, allait, par ordre de Crispi, chercher une victoire sur commande, à servir à la Chambre, le 5 mars, en guise de bouclier contre la colère de tout un peuple, exaspéré de la politique mégalomane insensée du pseudo grand homme.

La parole est à l'histoire et aux débats du Conseil de guerre devant qui Baratieri, et deux ou trois autres viendront répondre du désastre.

Quatre mille soldats indigènes commandés par des officiers italiens ont mitraillé d'une fusillade enragée les troupes de Baratieri ; ce sont des traitres, paraît-il ; mais pourquoi les Napolitains, quand ils en faisaient autant et passaient dans les rangs piémontais, étaient-ils des héros ? Affaire d'appréciation.

Le vrai peuple d'Italie se ressaisit. Partout, des manifestations franchement populaires demandent qu'on quitte l'Erythrée. Milan, Gènes, Rome, Pavie, Turin surtout, conspuent Crispi et sa politique.

Le moral de l'armée est déplorable. Il n'y a plus de volontaires pour l'Afrique ; et ceux que le sort désigne désertent de plus en plus facilement. Un journal militaire ne craint pas d'affirmer que les troupes blanches de Baratieri ont eu peu de cœur au ventre... D'ailleurs, ces troupes ont dû combattre après une marche exténuante et sans avoir pris de nourriture.

Les Choans venaient tuer les officiers à brûle-pourpoint. Très peu de canons ont pu être utilisés ; et l'ennemi a trouvé 62 pièces en bon état avec des munitions en quantité.

Les débris du corps mené à la boucherie par l'incapable Baratieri, ont exécuté, pour échapper aux poursuites des Abyssins, une marche de 130 ou 140 kilomètres, l'épée dans les reins. Ça été la déroute continuée.

Un récent article du *Correspondant* et un travail très étudié de la *Civiltà Cattolica* ont démontré que l'aventure d'Abyssinie est radicalement injuste, pleine de périls et sans aucun profit possible.

La masse de la nation en est convaincue ; de là les démonstrations.

Le trône d'Humbert va-t-il s'effondrer dans le sang, la banqueroute et la révolution ?

Vrai, les noces d'argent du 20 septembre 1870 ne portent pas bonheur à la Maison de Savoie.

Le gouvernement a décidé d'envoyer deux divisions complètes en Erythrée ; il a peut-être compté sans le courant, désormais irrésistible, de l'opinion publique. L'honneur véritable, dit-on de plus en plus, consiste à cesser une agression injuste ; l'intérêt vrai de l'Italie, c'est de garder les millions et les hommes, que la folie coloniale de Crispi jette dans la mer Rouge.

M. Crispi est tombé du pouvoir sous les huées du Parlement italien et de toutes les populations de la péninsule.

Toujours désireux de frapper l'imagination de ses compatriotes, Crispi avait formé le projet de fonder en Abyssinie un vaste empire italien. Il fit venir à Rome le général Baratieri, gouverneur général de l'Ery-

thrée, et organisa de concert avec lui la campagne projetée contre Méhélik, au milieu même des fêtes sacrilèges qu'il donnait à Rome pour célébrer le 25^e anniversaire de l'usurpation.

Six mois ne se sont pas écoulés que l'orgueilleux ministre, qui insultait la Papauté captive, frappé par la justice de Dieu, tombe au milieu de l'indignation publique et menace de justifier le mot de Mazzini : *Crispi sera le fossoyeur de la Maison de Savoie*.

GOVERNEMENT MAÇONNIQUE

(De la *Croix* de Paris, du 4 mars)

Au lieu de parler de l'Église de Dieu, parlons du diable.

Hier a eu lieu au Grand-Orient la fête solsticiale d'hiver, présidée les autres années par M. Floquet, patriarche luciférien pour la France.

La fête consiste en un concert suivi d'un banquet de 250 F. illustres. Le F. Sever, colonel, député du Nord, a remplacé M. Floquet, entouré de personnages officiels, étalant la vérité de la parole de Mgr d'Aix : " Nous ne sommes pas en République, mais en Maçonnerie. "

Au dessert, dit le *Temps*, le secrétaire excuse le Fr. Léon Bourgeois, président du Conseil, qui accompagne le Fr. Félix Faure en voyage et tous les ministres ainsi que le Fr. Lucipia, président du Conseil général, parti en Belgique pour célébrer à Mons le 175^e anniversaire de la Loge de cette ville fondée par le Grand-Orient.

Un toast a été porté au F. Faure, président, remplaçant Casimir-Périer qui n'était pas F. et qui ne pouvait être toléré ; puis le secrétaire rappelle le souvenir du patriarche défunt des lucifériens, F. Floquet.

Alors se lève M. Nicolas, fait chef adjoint au Cabinet des Finances par F. Doumer, comme F. Doumer avait été attaché autrefois à F. Floquet. Donc F. Nicolas qui, comme tant d'autres, a pour seul titre à son avancement son triangle, fait un discours établissant que nous sommes officiellement en Maçonnerie :

" Je vous prie d'excuser M. Doumer qui croyait pouvoir, ce soir, vous parler dans une réunion, autrefois présidée par son ami et son maître, M. Charles Floquet ; mais vous connaissez les exigences du pouvoir. "

" M. Doumer est retenu au ministère de l'Intérieur par des travaux profanes. Quand je dis profanes, je me trompe, car ce sont presque des travaux maçonniques. "

" Vous savez que M. Bourgeois accompagne le président de la République dans son voyage et qu'il a confié le ministère de l'Intérieur à M. Doumer. C'est seulement à cause de cela que le ministre des Finances n'est pas auprès de vous ce soir, car il est obligé de se tenir en permanence au ministère de l'Intérieur ; mais il m'a chargé de vous dire combien il était de cœur avec vous, et que tout son dévouement était acquis à votre cause. "

" M. Gadaud disait un jour que la République était la Franc-Maçonnerie découverte, et la Franc-Maçon-

rie la République couverte. Je crois que cette formule n'a jamais été plus vraie qu'en ce moment ; il suffit, pour s'en convaincre, de lire la liste des ministres et de se rappeler que l'on a vu affichée, sur tous les murs de France, une déclaration ministérielle qui contenait les premiers articles de notre programme maçonnique. "

Cette déclaration nette, précise, par un fonctionnaire du Cabinet, ne laisse aux catholiques aucune illusion : le gouvernement se considère comme maçonnique, représentant Lucifer à l'encontre du Christ. C'est une guerre déclarée, et ceux qui se laisseraient prendre aux douces paroles du chat bourgeois seraient certes des souris profondément naïves.

Il y a guerre ; on veut notre mort. La fin de la fête est encore plus instructive que le commencement.

M. Vinière, directeur de l'orphelinat maçonnique, qui naguère avait convié les ministres à la laicisation de l'arbre de Noël transformé en un sapin de la liberté de carnaval, couvert de laïcités, a eu son petit discours clair et triomphant :

" La situation est exceptionnelle pour les maçons, et dit-il, finement, il ajoute :

" On pourrait fonder une loge à l'Élysée ; le nombre des maîtres serait suffisant, le vénérable serait tout indiqué. "

" Si le Conseil de l'ordre venait à disparaître, il pourrait être remplacé par le conseil des ministres. "

L'ancien opportuniste Sever, converti au radicalisme par le triomphe des maçons, président à la place de Floquet, entonne l'éloge du ministère régénérateur porté au pouvoir par la Maçonnerie.

Les FF. éclatent en bravos (lisez batteries).

Et le président Sever s'exaltant, stigmatise les coalisés qui confondent la République (maçonnique) et l'Ordre maçonnique dans la même haine.

Voici la conclusion :

" Il est urgent, s'écrie-t-il, d'instituer un Parlement maçonnique siégeant à côté de l'autre Parlement et prêt à parer à tous les dangers. "

L'imprudence est complète ; elle ne peut offenser d'ailleurs que les gens du Palais Bourbon auxquels on veut faire une concurrence déloyale.

Pour nous, il nous plaît de voir tomber les masques qui trompaient encore le public.

Ces émissaires de l'enfer qui foulent aux pieds la France catholique et qui abusent de la naïveté de plusieurs millions de croyants, sont en France, de 20 à 30 000, parmi lesquels, comme le remarque M. de Boisandré, il y a " plusieurs milliers d'imbéciles et d'abrutis conduits par quelques centaines d'ambitieux. "

Les seuls religieux sont plus nombreux que les francs-maçons, et quand ils refusent d'être mis hors la loi par cette bande, on s'effraye et on les engage à payer !

Sus à la Maçonnerie de Satan, et confiance au Christ.

LE MOINE.